

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 36 Initiation à la recherche et à la communication 2			
Code	PEGH2B36SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Anissa DELEPIERRE</b> (delepierrea@helha.be) Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Sigouline LEMBOURG</b> (lembourgs@helha.be) Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) HELHa Loverval <b>Alessandra CARION</b> (alessandra.carion@helha.be) Marc DEPRez (marc.deprez@helha.be) Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

### Acquis d'apprentissage visés

Néant

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH2B36SHA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C
PEGH2B36SHB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en	15 h / 1 C

enseignement

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B36SHA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10
PEGH2B36SHB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	13_PEGH2B36SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Alessandra CARION</b> ( <a href="mailto:alessandra.carion@helha.be">alessandra.carion@helha.be</a> ) Marc DEPREZ ( <a href="mailto:marc.deprez@helha.be">marc.deprez@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les compétences de recherche en vue de la réalisation du travail de fin d'études (TFE).

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**Compétence 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.

**Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Eléments d'initiation à la recherche en éducation.

Lecture d'articles issus de la recherche et prise de recul face à ceux-ci.

Exigences institutionnelles du TFE.

Initiation à la méthodologie de la recherche.

Rappel de l'écriture de références bibliographiques, citations et références.

Demi-journée TFE permettant de réfléchir individuellement et de partager collectivement ses premières idées de recherche.

Activités d'apprentissages relatives à l'utilisation de Wikipédia et d'un tableau numérique.

### Démarches d'apprentissage

Mise en pratique de la théorie à travers des travaux et des exercices de compréhension de démarches scientifiques.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Des conseils sont donnés lors de la réalisation et la correction des exercices et travaux.  
Accompagnement des projets de TFE.

## Sources et références

Plaquette d'information TFE de l'année en cours.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Centre d'information et de documentation de Loverval.

Bibliothèques publiques et universitaires.

Internet.

Terrain scolaire.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Il s'agit d'une épreuve intégrée pour l'UE comprenant des éléments issus d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE et d'Utilisation de l'ordinateur et apports des médias et des TIC en enseignement.*

Les compétences des étudiants sont évaluées grâce à un travail personnel.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	13_PEGH2B36SHB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS ( <a href="mailto:yvan.scoys@helha.be">yvan.scoys@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de familiariser l'étudiant avec l'environnement multimédia auquel il pourrait être confronté durant ses stages mais aussi lors de sa pratique professionnelle.

Il devra être capable d'intégrer dans sa future profession cette approche critique des TIC, soit à travers d'un cours dédié à cette formation, soit par l'utilisation des médias comme outils d'apprentissage à un point relatif aux compétences de ses attributions pédagogiques.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours vise à donner aux étudiants une base théorique et pratique dans le but de:

- Maîtriser l'utilisation courante d'un environnement multimédia adapté au contexte scolaire (ordinateur, TBI, applications....)
- Maîtriser les fonctionnalités principales des logiciels permettant l'utilisation des TIC disponibles à la Haute Ecole et adaptées à l'environnement scolaire.

Donner aux étudiants un esprit critique quant à l'apport culturel des TIC face aux savoirs scolaires.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Bref historique de la communication et du développement des TIC. Et avec quel impact ? Information, intoxication ?
- Découverte et mises en application des TIC adaptées en milieu académique et scolaire.

### Démarches d'apprentissage

Exposé ex cathedra.

Travaux de groupe en classe et présentation.

Analyse comparative de documents cinématographiques, télévisuels, iconographiques et sémiologiques.

Réflexions collectives.

Collecte et partage de documents et exercices d'analyse (présentés et commentés en classe).

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Remédiation en classe

Séances de questions-réponses

Echanges via plateforme et mails

Collecte et partage de documents et exercices d'analyse (présentés et commentés en classe).

### **Sources et références**

Les Compétences en éducation aux médias (édité par le Conseil supérieur de l'Education aux médias), mai 2015

L'Education aux médias en 10 questions (édité par le Conseil supérieur de l'Education aux médias), octobre 2012

Une Presse sans Gutenberg - Pourquoi Internet a bouleversé le journalisme, J.-Fr Fogel et B. Patino, éditions du Seuil, 2007

Diverses formations continuées.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Portefeuille de lecture.

Power Point personnel.

Diffusion de documents bibliographiques et audiovisuels.

Utilisation de l'ordinateur et de différents logiciels.

Utilisations pratiques et critiques d'Internet.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Il s'agit d'une épreuve intégrée pour l'UE comprenant des éléments issus d'Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE et d'Utilisation de l'ordinateur et apports des médias et des TIC en enseignement.

Les compétences des étudiants sont évaluées grâce à un travail personnel d'analyse d'un apport scientifique et d'un apport médiatique accompagnés de réflexions périphériques et d'une synthèse.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).